

Présentation par le MSPP du 4^e rapport des comptes nationaux de santé (CNS)



Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a présenté le mardi 21 novembre 2017 au Ritz Kinam à Pétion-ville, le rapport des comptes nationaux de santé (CNS)



2013-2014. *« La présentation de ce rapport rentre dans cette démarche de reddition de comptes à laquelle nous souscrivons pleinement. Depuis notre arrivée à la tête du MSPP, nous encourageons tous nos cadres à justifier les moindres centimes mises à leur disposition pour l'exécution de leurs activités quotidiennes ; il s'agit d'un devoir morale, car c'est inscrit dans la feuille de route qui nous a été remise par le Premier Ministre lors de notre investiture »*, a rappelé la ministre Dr Marie Gréta Roy Clément lors

de l'ouverture de la séance. Elle soutient que dans ce rapport, les techniciens de l'unité d'étude et de programmation (UEP) ont présenté des données précises et fiables sur les flux financiers au sein du secteur santé durant l'exercice fiscal analysé.

La titulaire du MSPP ajoute que l'évolution du budget alloué au MSPP a toujours été l'objet de beaucoup de controverses non seulement de la part des économistes, mais aussi parmi les professionnels de la santé. Une situation qui constitue une préoccupation avec la contraction de l'aide externe ciblant davantage les activités de prévention et de lutte contre certains grands phénomènes morbides tels le VIH/Sida, la malaria et la tuberculose ; alors que le niveau tertiaire de l'offre de soins dans les hôpitaux n'attire plus les partenaires techniques et financiers du ministère qui exigent trop d'investissements, a déploré la ministre.

Plus loin, Dr Roy Clément explique que son ministère se trouve dans l'obligation de faire face à d'autres pathologies non transmissibles telles : diabète, hypertension artérielle, santé mentale et autres, et que ses moyens sont limités même avec le support de certains partenaires parfois pour certaines activités spécifiques. Les données de ce rapport montrent que les montants disponibles sur le trésor public évoluent en dent de scie. Elle déplore le fait qu'avec des efforts peu consistants en matière d'investissement, 6% seulement vient de l'Etat. Ce qui met le MSPP en difficultés pour offrir des soins acceptables à la population comme en témoignent les différentes grèves qui ont paralysé nos hôpitaux durant cette période. Dr Roy précise que dans

ce contexte de la rareté de ressources, il était impérieux de jeter un regard rétrospectif sur la circulation monétaire à l'intérieur du système national de santé, de nous rendre compte du fait que sur les 31 milliards de gourdes dépensées, seulement une enveloppe d'environ 4 milliards de gourdes ont été consacrées aux dépenses d'investissement.



Par ailleurs, les données dans ce rapport montrent que la contribution des ménages dans les dépenses pour les soins de santé s'élève à 30.1%. L'autorité sanitaire croit que cette donnée



pertinente doit interpeller tout le monde, car malgré le taux de chômage auquel fait face le pays, la population haïtienne s'investit pour avoir accès à des soins de santé. Aussi, cette situation doit inciter tous les intervenants du système à gérer encore mieux les finances publiques et changer les comportements et attitudes avec la loi comme boussole. Elle déplore le fait que les soins de santé deviennent chaque jour plus coûteux. Le système de santé doit être habilité à répondre aux exigences du moment. « *La situation*

sanitaire du pays nécessitera plus de moyens ; mais déjà, en gérant mieux ce qui nous vient de nos partenaires et du trésor public, nous pourrons nous assurer d'une prise en charge plus efficace et plus efficiente de nos problèmes majeures de santé Publique », appelle la ministre.



Le représentant de l'OPS/OMS en Haïti M. Luis Felipe Codina rappelle que les pays de la région avaient adopté une résolution consacrant deux points importants : -plus de financement public pour le secteur santé - une meilleure dépense des ressources allouées à la santé. Il précise que les comptes nationaux sont un outil qui permet de retracer les flux financiers, chiffrer les montants par source, gestionnaires, zones géographiques et autres. L'OMS se sert de cet outil pour contrôler les

dépenses faites dans tous les pays de la région au niveau du secteur santé. Selon M. Codina, l'analyse des données des comptes nationaux permet de prendre les meilleures décisions en la matière.

Madame Melissa Francis, représentante de l'USAID en Haïti a salué le leadership de la ministre de la santé, son équipe du MSPP, ainsi que le projet help finance in governance (HFG) qui ont pu réaliser ce travail remarquable qui est le fruit d'une collaboration entre les institutions. Pour madame Francis, les comptes nationaux de santé représentent un outil essentiel d'aide à la décision d'où l'importance de l'appui de son institution au ministère pour réaliser un tel outil.

Pour sa part, le ministre de la planification et de la coopération externe (MPCE) M. Aviol Fleurant, ce rendez-vous périodique du MSPP est une façon de rendre compte à la société et de s'évaluer en vue de dégager des perspectives pour une réelle prise en charge de la santé de la population dans l'objectif de développement durable. Ce rapport des comptes nationaux de santé est un signe de la bonne gouvernance que le MPCE applaudit. Il salue la coopération entre différentes institutions des secteurs privé et public qui ont pu produire ce rapport qui donne un bilan de la situation de la santé à l'échelle nationale. Ce qui permettra au gouvernement de mieux orienter ses interventions dans le domaine. Il est vrai que le MSPP fait face à un manque de moyens financiers pour répondre aux besoins sanitaires de la population, cependant ce document offre un panorama plus large et plus pertinent des activités qui ont été réalisées et qui permettent d'apprécier leur contenu au bénéfice de la population.



M. Fleurant dit espérer que cette démarche soit pérenne et que les propositions faites permettent au gouvernement d'entreprendre des réformes pertinentes et profondes dans le secteur santé conformément aux objectifs de développement durable. Il regrette que l'administration publique contribue seulement à 6% aux dépenses de santé alors que les autres secteurs contribuent à 94%. Face à ce constat, Aviol fleurant s'engage à faire en sorte les tables sectorielles soient plus dynamiques et que le portefeuille du budget de la santé soit augmenté considérablement au niveau étatique vers l'horizon 2030.





Pour le directeur général du MSPP Dr Lauré Adrien, le défilé de ces chiffres et données donnent des vertiges, mais tout le monde s'en est habitué. Il indique que le pourcentage des dépenses d'Haïti par rapport à son PIB est de 8%. Un chiffre qui paraît insignifiant, mais comparer à certains autres pays qui ont beaucoup plus de ressources qu'Haïti, ce chiffre n'est pas vraiment faible et nous avons fait du bon travail avec ces 8%. L'important est de savoir le poids des dépenses privées dans ce chiffre.



Ce qui est important c'est l'engagement de l'Etat haïtien de consentir des fonds pour financer les dépenses publiques en santé pendant que le financement international ralentisse. Il appelle à une gestion minutieuse des ressources financières mises à la disposition du MSPP afin d'offrir des services de qualité à la population. Dans certains endroits, beaucoup de dépenses ont été consenties, mais les résultats ne sont pas probants. Aussi, dit-il le MSPP se renforce de manière à faire une meilleure coordination de ses ressources tout en appliquant la politique de transparence pour que les résultats soient meilleurs dans les années à venir.

Ronald Singer
Responsable de presse MSPP
ronald.singer@mspp.gouv.ht

Greslet Etienne
Photos

Maquette
CIFAS/MSPP
cifas@mspp.gouv.ht